



MAIRIE DE SERS
Tél : 05.45.24.91.10
mairie@serscharente.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 Avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 19 Mars 2024

Présents : Mmes DUTEIL – –VAUZELLE - VIGNAUD – MM VEAUX - DOBY - MAGNON - MAHERAULT – MICHEL – RABAUD – TESTEMALE

Absents excusés : Mmes DULAC M. ANDRIEUX

Absent : M. LAFON

Procuration : Mme FANUCCI à M. VEAUX (jusqu'à son arrivée)
M. ANDRIEUX à M. TESTEMALE

Secrétaire de séance : Lionel MAHERAULT

1 - Vote des comptes des gestion 2023

Les comptes de gestion du budget de la commune et du budget Transport de l'année 2023 dressés par Monsieur BERNARD David ,Responsable du Service de Gestion Comptable d'Angoulême ont été approuvés par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

2 – Vote des comptes administratifs 2023

Les comptes administratifs de la commune et du Transport de l'année 2023 sont présentés au Conseil Municipal par Madame MOREAU TILLARD Gaëlle, secrétaire de Mairie.

• **BUDGET COMMUNE**

✓ **Section de fonctionnement**

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	188 575.10	002	Excédent antérieur reporté	35 000.00
012	Charges de personnel	2225 476.59	013	Atténuation de charges	28 709.09
014	Atténuation de produits	53 059.00	70	Produits des services	37 731.68
65	Charges de gestion courante	123 516.46	73	Impôts et taxes	471 078.33
66	Charges financières	16 919.35	74	Dotations et subventions	146 404.86
67	Charges exceptionnelles	4 428.00	75	Produits de gestion courante	25 963.64
042	Op ordre amortissement	3 407.01	77	Produits exceptionnels	2 619.68
TOTAL		615 381.51	TOTAL		747 507.28

soit un excédent de fonctionnement cumulé de 132 125.77 €

✓ Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes	51 698.19	001	Excédent	8 666.42
20	Immobilisations incorporelles	18 825.77	1068	Excédent de fonctionnement	126 019.95
21	Immobilisations corporelles	11 893.06	10	Dotations	39 029.81
	Opération 1013 Uramel	30 775.55	13	Subventions d'investissement	226 103.86
			16	Emprunts	150 000.00
			23	Immobilisations en cours	6 821.14
	Opération 1015 Plaine de jeux	259 098.60	040	Op d'ordre de transfert entre sections	3 407.01
TOTAL		372 291.17	TOTAL		560 048.19

soit un excédent d'investissement cumulé de 187 757.02€

Restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement : 0€
- Recettes d'investissement : 0€

Suite à cette présentation, Madame VIORNEY Emmanuelle, Conseillère aux décideurs locaux du service de gestion comptable a présenté les agrégats de la commune pour l'année 2023 (document envoyé aux élus).

• **BUDGET TRANSPORT**

✓ Section d'investissement :

CHARGES			RECETTES		
040	Amortissement subv bus	1 880.53	001	Excédent	2 938.25
			040	Amortissement bus	1 870.65

D'où un excédent d'investissement de 2 928.37€

✓ Section d'exploitation :

CHARGES			RECETTES		
011	Total des charges (assurance,	5 277.79	002	Excédent	6 387.74
012	carburant, personnel...)		706	Facturation familles	1 440.00
042	Amortissement subv bus	1 870.65	74	Subv	4 082.14
			042	Amortissement bus	1 880.53

D'où un excédent de fonctionnement de 6 741.97€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur DOBY Jean-Charles, approuve les comptes administratifs 2023 à l'unanimité Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et étant sorti de la salle.

3 – Affectation des résultats

Au vu des éléments arrêtés dans le compte administratif 2023 de la commune, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation des résultats.

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat 2023 : 97 125.77€ Résultat antérieur reporté : 35 000€ Résultat à affecter : 132 125.77€	Résultat 2023 : 179 090.60€ Résultat antérieur reporté : 8 666.42€ Résultat d'investissement : 187 757.02€

Par conséquent il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats comme suit :

Report d'investissement (001) : 187 757.02€

Affectation complémentaire (1068) : 65 000.00€

Report en fonctionnement (002) : 67 125.77€

Accord unanime des membres présents.

4-Vote des taux d'imposition

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) : 8.12%

Taxe foncière (bâti) : 49.06%

Taxe foncière (non bâti) : 80.71%

5- Vote des budgets primitifs

Gaëlle MOREAU TILLARD, Secrétaire de Mairie, présente les budgets primitifs de l'année 2024 aux membres du Conseil Municipal.

- **BUDGET COMMUNE**

- ✓ **Section de fonctionnement**

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	237 070.00	013	Atténuation de charges	11 600.00
012	Charges de personnel	245 970.00	70	Produits des services	29 043.38
014	Atténuation de produits	53 409.00	73	Impôts et taxes	431 700.00
65	Charges de gestion courante	128 850.00	74	Dotations et subventions	129 300.00
66	Charges financières	21 500.00	75	Produits de gestion courante	22 000.00
67	Charges exceptionnelles	5 000.00	002	Excédent	67 125.77
68	Dotations aux amortissements et provisions	900.00			
042	Op d'ordre	2 570.15			
TOTAL		690 769.15	TOTAL		690 769.15

✓ Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
165	Dépôts et cautionnement	1 600.00	001	Excédent reporté	187 757.02
16	Emprunts et dettes	203 200.00	1068	Affectation N-1	65 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500.00	10	Dotations (fctva et ta)	48 310.83
204	Subv éq. versées	500.00	13	Subventions d'investis.	8 462.00
21	Immobilisations corporelles	94 300.00	040	Op amortissement	2 570.15
	Opération 1015 Plaine de jeux	12 000.00	041	Intégration frais d'études	21 159.46
041	Intégration frais d'études	21 159.46			
TOTAL		333 259.46	TOTAL		333 259.46

• BUDGET TRANSPORT

✓ Section d'exploitation

CHARGES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	5 097.27	706	Produits des services	700.00
012	Charges de personnel	4 000.00	74	Subv	2 000.00
042	Op. d'ordre	1 871.00	042	Op. d'ordre	1 880.53
			001	Excédent	6 387.74
TOTAL		10 968.27	TOTAL		10 968.27

✓ Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
21	Immobilisations corporelles	2 918.84	001	Excédent reporté	2 928.37
040	Opération d'ordre	1 880.53	040	Opération d'ordre	1 871 00
TOTAL		4 799.37	TOTAL		4 799.37

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, les budgets primitifs 2024.

6- Programme local de l'habitat

Monsieur le Maire présente la délibération sollicitée par Grand Angoulême pour un partenariat de gestion de la demande d'information des demandeurs de logements sociaux pour la période 2024-2029 afin d'améliorer le parcours du demandeur. Les membres du Conseil Municipal émettent, à l'unanimité, un avis favorable au projet de partenariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.